

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 18 JUIN 2013

❧❧❧

#### Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINE, Mme Anne BARBET,  
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,  
Mme Véronique PEBEYRE, Adjoint,  
Mme Marie-José ROMEO, Mme Dominique QUEHEILLE,  
Mme Georgette SALHI, M. Jean-Michel BRUGIDOU,  
Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER, M. Philippe GARROTE,  
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Nathalie REGUEIRO,  
M. Fabien REICHERT, M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE,  
M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE, M. Gilbert EHRET,  
Mme Jany N'HAUX.

#### Délégations de vote :

Mme Jeanine DUTECH donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,  
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE donne pouvoir à Mme Véronique PEBEYRE,  
M. Jean-Marie GINIEIS donne pouvoir à Mme Anne BARBET,  
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO,  
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,  
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Michel ADAM.

❧❧❧

### 16 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Sur rapport de Monsieur MAILLET et sur proposition de Monsieur le Maire, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **VOTE** l'attribution nominative des subventions ci-après :

#### CULTURE :

➤ **500 €** à l'Association « PASTORALE SAMARITAINE » pour l'organisation du Feu de la Saint-Jean qui aura lieu le dimanche 23 juin 2013.

➤ **300 €** à « L'UNION DES PRODUCTEURS FERMIERS » pour l'organisation du concours de fromages de la Foire du 1<sup>er</sup> mai 2013.

➤ **584 €** à l'Association « TERPSICHORE » pour une participation aux frais de déplacements de six élèves au Concours National de Danse s'étant déroulé à Nantes début mai 2013.

.../...

➤ **1 660 €** à l'Association « FRANCE PORTUGAL » pour l'organisation du repas des 237 musiciens invités par la Ville d'Oloron Sainte-Marie, le vendredi 21 juin 2013 dans le cadre de la Fête de la Musique. Ce montant devra être imputé sur la ligne 6574.0.101.

➤ **1 500 €** à l'Association « JAZZ A OLORON » pour la prise en charge de frais d'organisation du tremplin du festival 2013 (accueil des musiciens amateurs, remise du prix de la Ville d'Oloron Sainte-Marie). Depuis 10 ans, la Ville d'Oloron Sainte-Marie soutient le projet de ce tremplin qui vise à soutenir et faire émerger des groupes amateurs, et les accompagner vers une carrière professionnelle. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la politique de diffusion musicale de la Ville. Ce montant devra être imputé sur la ligne budgétaire 6574.0.104.

### **SPORTS :**

➤ **200 €** à l'Association « OURS RIDER 64 » pour une participation aux frais d'organisation des manifestations événementielles de l'association.

➤ **160 €** à l'Association « FCO ATHLETISME » pour une participation aux frais de déplacements de deux athlètes aux France Cross de Lignières sur Cher.

➤ **1 000 €** à l'Association « FCO CYCLISME » pour l'organisation de la course estivale du 28 juillet 2013, quartier Pondeilh.

### **DIVERS :**

➤ **1 500 €** au C.A.S. Communal pour la remise d'un bon d'achat à cinq retraités de l'année 2013.

➤ **1 000 €** à l'A.C.C.A. d'Oloron pour le renouvellement de matériels de piégeages de nuisibles.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 18 juin 2013.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 23/06/2013**

**Bernard UTHURRY**